



# SALAIRE, VIE CHÈRE :

**CE N'EST PAS LE 1ER MAI QU'IL FAUT VOLER, CE SONT LES SALAIRES QU'IL FAUT AUGMENTER !**

L'augmentation automatique du Smic de 2,41%

pas un « coup de pouce » mais une revalorisation mécanique calculée sur l'inflation et imposée par le Code du travail. Ce n'est pas « du plus ». Il n'y a pas eu d'augmentation du salaire minimum au-delà de l'inflation depuis treize ans. Résultat : alors que la France est la seconde économie de l'Union européenne, elle ne se classe qu'au sixième rang pour le niveau de salaire minimum. Pire ! Plus les salaires sont bas, plus les exonérations de cotisations sociales sont élevées - ce qui tasse tous les salaires ! Attaquer le salaire brut et les cotisations sociales, c'est diminuer les droits en cas de licenciement, d'accident du travail, de maladie, de congés parentaux ou pour nos retraites. Avec le retour de l'inflation, vivre de son travail devient encore plus difficile : faire le plein de carburant, remplir le frigo, sans même parler de s'évader quelques jours en vacances.

(1867,02 € bruts mensuels au 1er juin) n'est

## BLOQUER LE PRIX DU CARBURANT

L'augmentation du prix des carburants est due à la spéculation des grands groupes pétroliers : plus de la moitié de la hausse du coût du gasoil est due exclusivement à l'augmentation de leurs marges. Face à l'insuffisance des annonces du Premier ministre, des mesures concrètes s'imposent. La CGT revendique un service public de l'énergie et le blocage du prix du carburant pour mettre fin à la spéculation des grands groupes, faire baisser les prix pour les salarié-e-s comme pour les entreprises et réorienter l'argent public vers les services publics !

## CONTRE LA VIE CHÈRE: INDEXER LES SALAIRES SUR LES PRIX

Exigeons une loi pour indexer les salaires sur les prix : quand les prix augmentent les salaires doivent augmenter d'autant ! C'est le principe de « l'échelle mobile des salaires », appliqué en France jusqu'en 1983 et toujours vigueur en Belgique aujourd'hui. Face à l'inflation, c'est simplement une mesure de justice pour ne pas perdre en niveau de vie. Au lieu de répondre aux urgences, gouvernement et patronat veulent nous voler le 1er mai ! Le gouvernement et des groupes parlementaires pro-patronaux essayent de nous voler le plus férié des jours fériés: celui des salarié-e-s, le 1er Mai : seul jour férié inscrit dans le Code du travail comme obligatoirement chômé et rémunéré ! On connaît la ficelle, comme pour le travail du dimanche, on nous vend une prétendue liberté de choix, alors que cette loi profiterait aux grandes enseignes au détriment des petits commerces indépendants de proximité et de l'ensemble des salarié-e-s !

Après avoir appelé à la fraude ce 1er mai 2026, le gouvernement veut récidiver au Sénat : **POUR PROTÉGER CE SEUL JOUR DE REPOS DANS L'ANNÉE COMMUN À TOUTES ET TOUS !** Pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, pour l'indexation des salaires sur l'inflation, pour le blocage du prix des carburants et contre les licenciements: On s'organise avec la CGT !

**CE N'EST PAS LE 1<sup>ER</sup> MAI, QU'IL FAUT VOLER, C'EST LES SALAIRES QU'IL FAUT AUGMENTER !**



**RENDEZ-VOUS DEVANT LE SÉNAT  
LE 16 JUIN 2026**

(Modalités complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site)



**VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LÀ ? ENSEMBLE DANS LE SYNDICAT NOUS SERONS PLUS FORT !**

**BULLETIN DE CONTACT ET / OU DE SYNDICALISATION**  
À retourner au local Cgt des Tx de Vitry sur Seine



**NOM :**  
**PRÉNOM :**  
**SERVICE :**

**TÉLÉPHONE :**  
**CATÉGORIE :**

**SYNDICAT GENERAL / UFICT**  
2 Av. Youri Gagarine 94400 Vitry sur Seine.  
01 46 82 83 56

territoriauxcgtvitry@hotmail.com  
cgt.ufict@mairie-vitry94.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

